

ABONNEMENT.
SAUMUR :
 En an. 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
POSTES :
 En an. 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :
 A SAUMUR,
 chez tous les Libraires ;
 A PARIS,
 chez DONGREL et BULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 EWIG, r. Amboise-Richel., 9 ;
 BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
 Réclamés, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

À PARIS,
 chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR.

9 Juin 1881.

Chronique générale.

Le Chambre agonise, et les plus enragés parlementaires se demandent comment on pourra la faire vivre jusqu'au 14 juillet, date de la grande fête de la Bastille pour laquelle M. Grévy veut avoir absolument les sénateurs et les députés.

Tous les projets déjà déposés sont à peu près sûrs d'aller au panier. Il n'y a pas là de quoi encourager l'initiative parlementaire — le pays d'ailleurs ne peut qu'y gagner — et les Gasté eux-mêmes se refusent à élucubrer quoi que ce soit.

Parmi les projets à l'ordre du jour, nous trouvons, en dehors du budget, qui ne prendra pas plus d'une dizaine de séances, la loi sur la gratuité de l'enseignement primaire, la suppression de la lettre d'obédience modifiée par le Sénat, la seconde délibération sur les syndicats professionnels et les obligations militaires des séminaristes. Il y a bien aussi le projet de loi portant réduction à trois ans du service militaire, mais on dit que de grands efforts sont faits pour engager M. Laisant à autoriser le renvoi de son projet à la prochaine législature.

Tout cela prendra à peine la fin du mois, et M. Gambetta lui-même estime, nous affirme-t-on, qu'il sera impossible de gagner le 14 juillet. Cette impression ne fera que s'accroître si, comme on a l'air de le croire aujourd'hui, le scrutin de liste est accepté par le Sénat.

Nous devons donc nous préparer à jeter la dernière pelletée de terre dans la fosse de la Chambre de 1877.

M. Gambetta, qui se souvient des services que lui ont rendus les déjeuners parlementaires au moyen desquels il a triomphé du

scrutin d'arrondissement, a inauguré samedi une série de dîners politiques auxquels il invite spécialement les sénateurs soupçonnés de répugnance ou de tiédeur à l'égard de la proposition Bardoux.

Si nous en croyons ce que disent certains familiers du Palais-Bourbon, il paraîtrait que la cuisine de Trompette a déjà retourné du tout au tout sept sénateurs, lesquels sont prêts à voter le scrutin de liste ; si ce bruit est confirmé par nos renseignements particuliers, nous n'hésiterons pas à faire connaître les conditions auxquelles lesdits sénateurs ont consenti à opérer leur conversion.

De plus, on sait qu'au Sénat comme à la Chambre une demande de scrutin secret sera déposée ; mais tandis qu'au Palais-Bourbon ce scrutin secret avait pour but de protéger l'indépendance des députés que terrifiait l'œil de M. Gambetta, au Luxembourg le scrutin secret favorisera l'accomplissement des transactions honteuses conclues avec le chef de l'opportunisme.

Quant à ce que pense le gouvernement de la situation présente, M. Barthélemy Saint-Hilaire déclarait l'autre jour, dans les couloirs du Sénat, que la victoire du scrutin de liste au Luxembourg entraînerait fatalement une modification ministérielle, tandis que si la proposition Bardoux était repoussée, il n'y avait aucune inquiétude à concevoir du côté d'une Chambre à son déclin.

Notre Sénat discute toujours la loi sur l'enseignement primaire qui doit former de jeunes républicains à l'image de ceux qui nous gouvernent.

Si en France on perd toute notion de la liberté vraie, il est bon de montrer comment la politique de notre gouvernement est jugée à l'étranger.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le Nord :

« Au cours de la discussion qui se poursuit depuis quelques jours au Sénat français sur le projet de loi destiné à rendre l'enseignement primaire obligatoire, M. Tolain a

prononcé un discours qui montre bien la tendance franchement irréligieuse dont s'inspire la plupart des défenseurs du principe de la laïcité.

« M. Tolain considère comme disqualifiés pour l'enseignement tous ceux qui croient à une vérité révélée, c'est-à-dire en bloc catholiques, protestants, israélites même. Cette mise hors du droit commun d'une partie de l'humanité dépasse tout ce qui avait été imaginé jusqu'à ce jour en fait d'intolérance au nom des doctrines de la libre-pensée, et permet de se faire une idée de ce qui adviendrait de la liberté de conscience le jour où M. Paul Bert et ceux qui partagent ses opinions arriveraient au pouvoir. »

Le Nord dit vrai en parlant de l'intolérance de nos libre-penseurs. Il n'est plus permis aujourd'hui de s'abuser sur les instincts despotiques de ces gens-là qui ont parlé de liberté tant qu'ils n'étaient pas au pouvoir et qui maintenant veulent gouverner la France avec les théories des Jacobins.

La commission relative à la demande en autorisation de poursuites formulées contre M. Andrieux s'est constituée. Son président est M. Rameau, son secrétaire M. Bastide, tous deux favorables à l'autorisation. La commission déposera son rapport aujourd'hui jeudi ou samedi.

Il se produit en ce moment au Sénat, rapporte le National, ce fait assez curieux.

Un certain nombre de députés qui ont voté pour le scrutin d'arrondissement prient les sénateurs de leurs départements de voter pour le scrutin de liste.

M. le général Farre, lisons-nous dans le Télégraphe, aurait annoncé qu'il ne conserverait pas son portefeuille dans le cas où le service de trois ans serait voté par la Chambre.

Ce vote, s'il se produisait, serait, en effet, un échec personnel pour le ministre, puisqu'il aurait pour effet de rejeter le service de quarante mois tel que le ministre l'a institué.

M. LITTRÉ.

Il n'y avait pas en France, ni dans le monde entier, un homme qui fût plus haut le drapeau de la libre-pensée.

Eh bien, cet homme était devenu chrétien ; depuis longtemps déjà, il défendait la liberté religieuse, il flétrissait dans la Revue de la philosophie positive la tyrannie du gouvernement, il faisait la charité, il était devenu l'ami intime du vénérable prêtre qui l'a assisté à ses derniers moments, il s'était fait soigner par ces Sœurs que la République chasse des hôpitaux.

Quel admirable spectacle et quelle leçon ! Littré, mourir en chrétien !

Chaque jour l'Eglise donne ainsi une nouvelle preuve de sa vitalité et de sa puissance indestructible ; ce n'est pas la persécution qu'elle subit depuis quelque temps qui pourra l'amoindrir. Elle a eu raison de Littré, elle l'aura encore de bien d'autres personnages, ses ennemis les plus acharnés du jour.

Le mot suivant nous est offert par un organe du radicalisme athée ; on lit dans le Mot d'Ordre :

« Ainsi, c'est une affaire entendue, l'Eglise triomphe :

« Littré, le grand athée, le philosophe qui combattit pendant toute sa longue existence contre le spiritualisme catholique, a été assisté par un prêtre à son lit de mort ! »

Le Français affirme que la famille de Littré possède un récit fidèle du travail intellectuel et moral qui s'était produit dans son âme depuis un an, récit rédigé par ordre de Littré.

Le Gaulois confirme la même nouvelle.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

J'aurais pu, si j'avais eu l'esprit plus calme, suivre l'enchaînement des faits qui, de degré en degré, m'avaient, de mes premières fautes, conduit à l'attentat dont j'allais avoir à rendre compte.

La vie est plus logique qu'on ne suppose ; nos actions se déduisent en quelque sorte les unes des autres, le bien nous devenant plus difficile, le mal plus naturel, suivant l'usage que nous avons déjà fait de notre liberté.

L'essentiel est de bien commencer. On suit naturellement la pente sur laquelle on s'est laissé glisser, et une carrière entachée au début se termine rarement bien, à moins qu'une violente secousse ne nous arrête sur la voie maudite.

J'avais présumé en étant mauvais fils, mauvais ami, et graduellement, en laissant chaque jour s'accroître les penchants auxquels j'avais cédé, j'en étais arrivé au fait qui me conduisait devant la cour d'assises.

Ce sont là les réflexions que j'aurais dû faire dans

le recueillement de ma prison, mais je n'étais pas capable de soumettre mon passé à cet examen impartial.

La tête en feu, la colère dans les yeux, je parcourais d'un pas agité les quelques pieds carrés de ma cellule ; je ne me repentai pas, j'accusais tout au plus ma maladresse.

Pourquoi m'étais-je laissé prendre ? Pourquoi avais-je donné prise à la justice, négligeant les précautions qu'il m'eût été si facile de prendre ?

Je ne me disais pas alors, comme je l'ai reconnu plus tard, que les oublis de cette nature se rencontrent toujours, que les criminels se trahissent par quelque point qui a échappé à leurs prévisions.

Ils déploient des prodiges d'adresse et d'imagination pour dérouter les soupçons ; ils croient avoir mis toutes les chances de leur côté ; personne ne les a vus, la piste doit nécessairement s'égarer, et il se trouve qu'un bouton qui s'est détaché de leurs vêtements, l'empreinte d'un pied, un rien met sur la voie et les trahit ; puis ils ne se disent pas que le trouble de leur voix, l'expression inquiète de leurs regards, l'anxiété de leur démarche sont autant de signes révélateurs.

Ah ! s'ils prévoyaient ce que leur rapportera cette dépense d'intelligence mal employée !

Mais il y a toujours en eux une présomption fanfaronne qui entretient leur illusion et les perd.

La corruption du cœur entraîne la perversion du jugement ; j'avais l'aplomb grotesque d'incriminer le sort qui m'avait été contraire, et j'étais bien près de me considérer comme une victime que la fatalité avait trahi.

Puisque mes ennemis, car j'osais employer ce mot, avaient obtenu un commencement de succès, c'était à moi de leur disputer la victoire définitive et de sortir à mon avantage de ce mauvais pas.

Avouer ma faute en l'expliquant, c'eût été le plus sage, et je me serais ainsi acquis quelques titres à l'indulgence, car je pouvais, en présentant les faits dans leur réalité, en atténuer la portée ; mais cela ne faisait pas le compte de mon orgueil.

J'aimai mieux faire appel à toutes les ressources de mon esprit, je me crouais la cervelle pour combiner un système de défense plausible ; je déployai plus d'imagination qu'il n'en faut au romancier pour agencer ses aventures et mettre d'accord ses personnages.

Peine perdue ; quand je fus devant le juge d'instruction, tout l'échafaudage de mes mensonges tomba comme un château de cartes ; je restai court devant les objections ; on n'eut pas de peine à me mettre en contradiction avec moi-même, et on me força d'avouer au moins par mon silence que je m'étais aventuré dans un dédale d'impostures.

On avait eu le temps de dresser mon dossier tout

entier et j'y figurais depuis mon enfance avec le témoignage de circonstances que je croyais ignorées de tout le monde.

Mon caractère y était tracé avec la fidélité d'une photographie.

Cette biographie qu'on déroula devant moi était profondément humiliante ; j'aurais dû courber la tête sous le poids des arguments que j'avais fournis contre moi.

J'étais assez absurde pour m'indigner contre ce luxe de moyens qu'on employait à mon sujet, comme s'il se fût agi d'un tournoi où l'on devait combattre à armes égales ; je trouvais exorbitant le droit qu'on s'arrogeait de me faire la leçon.

Quand j'y réfléchis, je suis disposé à sourire de l'insanité de mon entêtement.

Je mettais mon amour-propre à combattre l'évidence, je luttais pied à pied contre l'interrogatoire et m'ingéniais à mettre en défaut la sagacité du juge.

Ce triste emploi de mes facultés n'aboutissait qu'à éloigner l'hypothèse d'un entraînement passager, à me faire passer pour plus profondément pervers que je ne l'étais réellement.

Le jour des débats publics arriva.

Mon affaire avait fait quelque bruit, à cause du rang que j'occupais dans le monde, et parce qu'on lui attribuait un caractère romanesque qui excitait la curiosité.

On lit dans la *Gazette* de Bordeaux :

Nous avons publié un extrait du registre des délibérations du conseil général de la commune de La Rochelle, décidant le 22 mai 1793 que la procession de la Fête-Dieu serait faite selon l'usage et que le maire y assisterait.

La Rochelle n'est pas la seule ville où les républicains de 1793 aient aidé à la procession de la Fête-Dieu.

Un de nos lecteurs, M. Chauliac, a trouvé, il y a plusieurs années, aux archives départementales de la Gironde, et il nous communique l'original de la lettre suivante adressée le 26 mai 1793 par l'infortuné Saige, alors maire de Bordeaux, au citoyen Brezet, président du tribunal :

« Bordeaux, le 26 mai 1793.
An 2 de la République française.

» Citoyen,

» Nous avons l'honneur de vous inviter, ainsi que les membres composant le tribunal que vous présidez, à assister à la procession générale de la Fête-Dieu, qui doit avoir lieu jeudi prochain.

» Les maires et officiers municipaux de Bordeaux,

» SAIGE, maire.

» BASSETERRE, secrétaire greffier.

» Au citoyen BREZET, président du tribunal du district, rue Désirade, à Bordeaux.

Cinq mois après, il est vrai, le 25 octobre 1793, Saige monta sur l'échafaud et Basse-Terre l'y suivit le 28 décembre.

Il nous a paru curieux d'établir un parallèle entre la conduite des républicains de 1793 assistant à la procession de la Fête-Dieu et les francs-maçons protestants qui siègent aujourd'hui dans l'ancien palais des archevêques de Bordeaux et qui interdisent ces mêmes manifestations religieuses. Après cela, peut-être bien que M. Brandenbourg et ses adjoints voyaient quelques inconvénients pour eux à imiter Saige jusqu'à la fin.

Ils ont sans doute voulu sauver leur tête. Avant tout ils sont opportunistes, l'opportunisme bien entendu commence par soi-même.

..

On annonce la mort du célèbre violoniste Vieuxtemps. Le grand artiste est mort à la station sanitaire de Mustapha, près Alger, chez son gendre, le docteur Landowski.

Henri Vieuxtemps était né à Verviers, le 17 février 1820.

..

Lundi a été célébré à Paris, en l'église Saint-Augustin, le mariage de M. Charles Bourlon de Rouvre avec M^{lle} Geneviève Lebaudy, fille du député de Seine-et-Oise.

NOUVELLES DE TUNISIE.

Enchir-Skira, 6 juin, 7 h. 15.

Général Forgemol à guerre.

D'après un rapport du 5, du général Delebecq, les brigades sous ses ordres ont exécuté exactement les mouvements prescrits le 2, après avoir couché successivement à Enchir-Saga-bou-Ouhara, près de Souk-el-Tenin, tandis que sa seconde colonne campait à El-Kadouma, El-Djemane.

Les femmes, toujours friandes des révélations que promettent les procès de cette nature, s'étaient disputé la faveur d'y assister et figuraient dans l'auditoire en brillantes toilettes.

Cet empressement me flatta et je préparai mon attitude comme un acteur qui entre en scène.

Il n'y a rien de plus irritant, de plus grotesque que cette pose des accusés qui calculent l'effet à produire et trouvent une satisfaction à se dire qu'ils ont bien joué leur rôle.

Cette vanité se retrouve même chez les condamnés, même chez ceux qui, frappés de la peine capitale, au moment d'accomplir le terrible passage, cherchent laborieusement la phrase à sensation, le mot de la fin ; explique qui pourra cette puérile jactance.

A en juger par les idées qui souvent germent dans le cerveau des criminels, on serait tenté de croire que leur intelligence a subi une sorte de déviation ou d'atrophie, et le paradoxe de ceux qui les considèrent comme des malades qu'on devrait confier à des médecins spéciaux n'est pas aussi ridicule qu'il le paraît au premier abord.

A côté de l'infirmité morale on découvre toujours, en cherchant bien, une infirmité de l'esprit.

Je me drapais donc dans mon rôle d'accusé et promenaï un regard bêtement satisfait dans la salle pleine de curieux.

J'avais l'air d'en appeler à la foule du jugement

Le général Galland se concentrait le 5 à Ben-Métir ; il a envoyé aujourd'hui 6 prendre quatre jours de vivres à Tabarque. Le général Vincendon est arrivé de sa personne le 5 à Ain-Draham, où depuis plusieurs jours des études pour le tracé des routes sont commencées ainsi que des travaux de débroussaillage.

La brigade Caillot s'est portée aujourd'hui 6 de Dar-el-Mana sur Fedj-Bejedel Sekker où elle fera séjour demain. Elle a reconnu avec soin l'embouchure de l'Oued-Zaine et fait des études topographiques intéressantes et utiles.

La colonne Logerot est venue camper à Enchir-Skira, où j'ai reçu tous les cheiks des Mogodis ; je leur ai fait connaître les conditions auxquelles l'aman peut leur être accordé ; parmi les conditions figurent le paiement de l'indemnité pour le capitaine du *Santsnié*.

Tébessa signale la situation comme satisfaisante. Rien de nouveau au Kef, Tabarque ni Constantine.

Deux hommes du 40^e de ligne, qui avaient disparu dans le combat du 26 mai, ont été retrouvés morts. Ce sont l'adjudant Jules-Nicolas-Eugène Castille, et le soldat Antoine-Denis-Alfred Constant.

Tunis, 8 juin.

On assure que le Bey a signé un décret qui constitue la pleine réalisation des engagements contenus dans l'article 6 du traité du 12 mai, relativement aux relations internationales du gouvernement tunisien.

Le voyage du premier ministre à Paris est aujourd'hui définitivement arrêté. Mustapha-ben-Ismaïl partira sur la *Jeanne-d'Arc*.

ALGÉRIE. — Nous lisons dans la *Seybouse* :

« Vendredi dernier, deux gendarmes de la brigade de Mondovi ont accompli un véritable tour de force en opérant l'arrestation de vingt-un cavaliers indigènes détenteurs de munitions de guerre. Voici le fait :

» Ces deux gendarmes se rendaient en correspondance de nuit avec la brigade de Zerizer-Morris lorsqu'ils firent rencontre, près du village des Oued-Besbès, d'un groupe de cavaliers indigènes, inconnus au pays, au nombre de trente environ, tous armés de fusils, pistolets, sabres ou yatagans.

» A l'interpellation des gendarmes sur leur identité, leur mission, d'où ils venaient et où ils allaient, ces cavaliers prirent la fuite à travers champs. Aussitôt, lançant leurs chevaux et franchissant les obstacles, les gendarmes se mirent, revolvers aux poings, à la poursuite des fuyards. Après des efforts qu'ils est inutile de décrire, vingt et un sur trente furent arrêtés et conduits à Mondovi.

» On suppose que ces indigènes, qui se disent originaires de la commune de Oued-Cham, se sont échappés de la colonne du général Vincendon, où ils étaient enrôlés comme goums. Leurs armes ont été saisies ainsi que plus de trois cents cartouches à balle, dont plusieurs fusils Gras. Leurs montures ont été mises en fourrière. Quant

qu'ils allaient rendre mes ennemis.

Car je persistais à considérer comme tels les hommes graves qui allaient prononcer sur mon sort.

En faussant sa conscience, on fausse son jugement, on ne croit plus ni à l'impartialité ni à l'équité, on attribue à tous les autres des mobiles aussi peu honorables que ceux qui nous ont fait agir nous-mêmes.

Pendant mon interrogatoire, je prononçai des paroles prétentieusement sonores, je formulai des protestations emphatiques, mais on ramena mon rôle à des proportions beaucoup moins flatteuses pour mon amour-propre ; on me fit descendre du piédestal où je voulais me poser.

Je dus me résigner à voir ma conduite présentée sous un aspect vulgaire qui me rabaisait singulièrement.

J'avais donné mes instructions à mon avocat pour qu'il plaidât ma cause dans le sens de mon orgueil et me prêtât la physionomie d'un personnage de roman.

Il eut la sagesse de n'en rien faire ; il me montra en moi un homme atteint de la contagion commune à notre temps où l'on cède trop à la tentation d'atteindre vite à la fortune, de jouir des douceurs d'une vie opulente, sans se donner le temps de les conquérir par le travail.

(A suivre.)

Louis COLLAS.

à eux, en exécution d'un ordre supérieur, ils ont été reconduits à la colonne du général Vincendon. »

Il y a eu 8 hommes tués dans l'attaque du 2 juin contre le brigadier Bringard, chargé de la surveillance de la ligne télégraphique de Géryville à Frenobah, et son escorte.

Etranger.

ITALIE. — Rome, 7 juin. — Le Pape, en recevant trois cents pèlerins espagnols, a signalé, à l'occasion des récents pèlerinages, le mouvement qui attire les peuples catholiques vers le centre de la catholicité ; et il a fait ressortir l'unité de l'Eglise qui, surtout dans les temps troublés, est le phare lumineux, le port de sûreté, le roc invincible.

Le Pape a rappelé ensuite que, dès les premiers siècles, la foi et les bienfaits qui en découlent furent apportés en Espagne par les soins du Siège apostolique.

Le Souverain Pontife, en terminant, a exhorté les Espagnols à conserver les dons de piété et de foi, et à rester dignes de leurs pères, unis dans l'action pour la défense de la société et de la famille, et dans le soutien énergique des principes religieux.

Le Pape a ajouté qu'ils contribueraient ainsi à la vraie splendeur et à la prospérité de l'Espagne.

Seize cardinaux assistaient à l'audience pontificale.

AUTRICHE. — Nous voyons par un article du *Pester Lloyd*, journal hongrois, que le mouvement anti-sémitique commence à gagner la Hongrie, où beaucoup de juifs de Russie se sont réfugiés.

Cette agitation se confond avec le panslavisme ; aussi peut-on en conclure que les principaux meneurs sont des affiliés de la Révolution cosmopolite qui dans chaque pays profitent de la moindre occasion ou du premier prétexte pour exciter la population au désordre.

ALLEMAGNE. — On télégraphie de Berlin au *Standard* qu'une mine de dynamite a été découverte sous les rails du chemin de fer, près de la station de Gatschina.

La mine était reliée par un fil à la batterie électrique du bureau télégraphique.

Tous les employés de ce bureau ont été arrêtés.

RUSSIE. — On a de nouveaux détails sur les deux nouveaux complots contre le Czar. Il paraît que les arrestations opérées ont amené une découverte assez curieuse : c'est que les chefs avaient l'intention de sacrifier les malheureux qu'ils enrégimentaient afin de détourner l'attention et pendant ce temps d'accomplir leur abominable forfait dans l'intérieur même du palais de l'Empereur.

IRLANDE. — On télégraphie de Dublin, 7 juin :

« Une réunion des membres de la Ligue agraire a eu lieu aujourd'hui. La Ligue a reçu 4,400 livres sterling pendant la semaine. 49 familles, composées de 200 personnes, ont été expulsées. On a voté des fonds pour leur venir en aide. Les expulsions continuent dans tout le pays. »

— Le gouvernement anglais a donné des ordres pour l'envoi de renforts en Irlande, de manière à porter à 30,000 hommes l'effectif de l'armée dans ce pays.

Des désordres se sont produits dimanche à Ballydrophy. Une personne a été tuée, plusieurs autres blessées.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 juin.

Les cours se maintiennent très-près du niveau qu'ils ont acquis hier. On est à 119.82 1/2 sur le 5 0/0, mais on revient à 119.72 1/2. L'amortissable ancien oscille de 88.27 1/2 à 88.15. On cote 94.40 sur l'Italien et 17.15 sur le Turc.

L'action de la Banque de France est ferme à 5,900. Le Crédit lyonnais reproduit le cours de 940, menacé par des ventes assez nombreuses. Le Crédit mobilier est à 773.75.

L'action du Crédit foncier se traite à 1,755 et 1,745. On conserve donc presque toute la hausse de ces derniers jours. Les acheteurs ont la certitude de réaliser sur les cours actuels d'importants bénéfices. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 740.

On procède à l'échange des récépissés provisoires de versement contre les actions de la Société des magasins généraux de France et d'Algérie. Le

titre se négocie à 675 en plein mouvement ascensionnel.

La Banque hypothécaire est très-faible et le cours de 700 est reperdu ; les ventes se succèdent, le reste à 680. La Banque de Paris est à 1,350 et 1,337.50. La Société générale française de Crédit, maintenant Crédit de France, donne lieu à excellents achats. Cette institution doit trouver dans la transformation qui s'opère en ce moment de sérieux éléments de hausse.

Chronique militaire.

Par décision ministérielle du 31 mai :

M. Sève, capitaine breveté au 9^e dragons, est mis à la disposition de M. le général L'Hôte, inspecteur général permanent des 5^e, 6^e, 9^e et 13^e corps d'armée, quartier général à Commercy, inspecteur général d'arrondissement de cavalerie, qu'il accompagnera, en qualité d'aide de camp, pendant la durée de son inspection générale.

M. de Poulpique du Halgouët, capitaine breveté au 21^e de dragons, est mis à la disposition de M. le général Michel, inspecteur général permanent des régiments de la brigade légère d'Algérie et des régiments de chasseurs d'Afrique, quartier général à Alger, inspecteur général du 12^e arrondissement de cavalerie, qu'il accompagnera, en qualité d'aide de camp, pendant la durée de son inspection générale.

Le ministre de la guerre vient de décider que, par application de l'article 7 de la loi du 14 avril 1831, et attendu que la loi du 25 juin 1869 (art. 3) n'a d'effet que pour les militaires employés en Algérie, la double campagne sera comptée aux militaires ou assimilés qui auront fait partie du corps expéditionnaire en Tunisie.

Dans son voyage à Alençon, dimanche dernier, à l'occasion du concours régional, le ministre de la guerre était accompagné du général Thornton, inspecteur général des remontes ; du général Loizillon, directeur de la cavalerie au ministère ; du colonel Richard, chef du cabinet du ministre, et du capitaine de Lur-Saluces.

Au banquet officiel qui a eu lieu le soir à huit heures, M. le général Farre a été complimenté par M. Gévelot, député, maire d'Alençon, qui a terminé son toast par ces paroles : « Je bois à l'armée et au premier ministre de la guerre républicain qui m'a affirmé sa foi. » — Eh bien, et le général Gresley ?

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

L'École de cavalerie vient de faire une perte bien cruelle.

M. Hugon (Pierre-Eugène), capitaine au 40^e régiment d'artillerie, professeur d'artillerie et de fortification, est décédé hier matin, après quelques heures seulement d'une maladie que la science a été impuissante à conjurer.

M. le capitaine Hugon, qui laisse une jeune femme et deux enfants, était à peine âgé de 30 ans.

Ses obsèques auront lieu demain vendredi, à 10 heures du matin, à l'église de Nantilly. Le deuil partira de la maison mortuaire, avenue de la gare de l'Etat.

Depuis le commencement de la semaine, l'hiver semble être revenu : vent glacial, averses, giboulées, rien n'y manque ; on se croirait au mois de mars. Et nous sommes dans les plus longs jours de l'année ! Une température aussi anormale peut être nuisible, bien que le thermomètre ne soit pas descendu à zéro ; la grêle, grosse comme des petits pois, qui tombe à chaque instant, n'est pas sans causer quelques dommages.

Le bulletin météorologique de New-York avait publié ces jours-ci les informations suivantes :

« Une série de dépressions traverse l'Atlantique. La première atteindra les côtes de la Grande-Bretagne et de la Norvège entre le 6 et le 8 juin. Une autre suivra en augmentant probablement d'énergie, vers le 10. Pluie du sud-est tournant au nord-ouest ; forts vents. »

Le service d'été, sur les lignes de la Compagnie d'Orléans, commencera le lundi 20 juin.

Il n'y a rien de changé, à la gare de Saurmur, quant au nombre et à l'heure des trains.

M. Roubaud, le nouveau directeur du Grand-Théâtre d'Angers, vient d'engager M^{me} Arnaud, de l'Opéra-Comique.

Ministère des Postes et des Télégraphes.

Un concours pour le surnumérariat aura lieu le jeudi 28 juillet 1881 au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités, ainsi que les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat et âgés de moins de 30 ans.

Les candidats devront adresser sans retard leur demande au Directeur des Postes et des Télégraphes du département, qui leur transmettra le programme de l'examen.

La liste d'inscription sera close le 15 juillet.

ANGERS.

Aux pauvres la besace. — Sous ce titre, on lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« L'administration municipale et républicaine d'Angers est, comme l'enfer, pavée de bonnes intentions, mais, par un phénomène trop facile ou trop difficile à expliquer, ces bonnes intentions ont, le plus souvent, pour résultat l'écrasement des petits au profit des gros.

Exemple : l'expulsion des échoppiers ! Il paraît, si nous sommes bien informé, que la décision de M. le maire Guillon qui supprime, à partir du 4^{er} juillet, les échoppes de ces modestes industriels, aurait été prise à la suite d'une pétition de MM. les cordonniers ayant boutique sur rue ; toujours, si nous sommes bien informé, cette décision aurait été prise par M. le maire proprio motu.

Si M. le chef de l'administration municipale n'a fait qu'user de son droit, nous nous inclinons ; mais nous regrettons alors, dans ce cas, que l'approbation du Conseil municipal n'ait pas été nécessaire, attendu que M. le conseiller Gaisné, aussi compétent en cordonnerie qu'en politique, n'aurait pas manqué de présenter des arguments qui eussent fait reculer le Conseil devant cette Saint-Barthélemy du tranchet.

Les échoppiers sont au nombre de 32 et ont leur femme qui les aide dans leurs travaux ; c'est donc 64 travailleurs que, d'un trait de plume, M. le maire Guillon met sur le pavé.

Un des considérants de la pétition contre les échoppiers consisterait à faire remarquer qu'ils ne paient ni patente, ni droit de place.

Eh bien, c'est M. Lorisol de Barny le réactionnaire qui n'a pas voulu que ces humbles artisans, travaillant pour des artisans, fussent imposés, et c'est aujourd'hui un maire républicain qui les proscriit.

Nous laissons à chacun le soin d'apprécier de quel côté se trouve l'humanité et le libéralisme. — F. Saunier. »

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Il y a quelques mois, un percepteur qui a le tort impardonnable d'aller à la messe, était déplacé et envoyé à 50 lieues de sa résidence, sur la demande d'un député républicain.

Il est remplacé, dans la perception qu'il occupait, par un citoyen des nouvelles couches, bien décidé, celui-là, à cirer, s'il le faut, les bottes de son député, mais ne sachant pas faire une quittance.

Un obligé collègue s'est chargé d'enseigner à ce nouvel intrus les premiers éléments de sa profession.

Quelques semaines après l'installation de ce percepteur novice, son voisin vient lui donner quelques conseils et aperçoit sur son bureau une lettre chargée ornée de cinq superbes cachets à la cire rouge, mais... placés du côté de la suscription de la lettre.

Qu'est-ce ceci ? dit le collègue.

Eh ! vous le voyez bien, c'est une lettre chargée.

Mais pourquoi les cachets de ce côté ? reprit le collègue, qui avait peine à retenir un fou-rire.

Eh ! les instructions disent bien qu'il faut cinq cachets, mais ne disent pas de quel côté les placer.

Ne pensez-vous pas que ce percepteur ferait mieux un éleveur de dindons qu'un percepteur ?

Tours.

A l'Exposition industrielle et agricole de Tours, une médaille d'argent a été décernée à M. l'abbé Mondain (orphelinat de la Breille), pour l'ensemble de ses produits.

La grève des cochers prend une tournure assez grave, lisons-nous dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

Certains grévistes ont, paraît-il, usé de violence vis-à-vis de ceux de leurs confrères qui n'ont pas voulu cesser leur travail. Ainsi, on nous rapporte qu'hier un cocher, qui avait conduit des voyageurs dans une commune voisine de Tours, a été maltraité.

Il en a été de même, la nuit dernière, à l'égard d'un cocher qui stationnait dans la rue Corneille. On l'a forcé de descendre de sa voiture et il a été frappé.

La police a commencé ce matin une enquête.

La comète de 1881.

Le professeur Wrünecke, directeur de l'Observatoire de l'Université de Strasbourg, adresse au *Journal de Strasbourg* la communication suivante :

« Le célèbre astronome Gould, directeur de l'Observatoire de Cordoba (République argentine), qui, l'automne dernier, a honoré notre observatoire de sa visite, annonce aux astronomes d'Europe que le 4^{er} juin courant la grande comète de 1807 a été visible à 5 heures d'ascension droite et 30 degrés de déclinaison sud.

Si cette interprétation est exacte, nous verrons cette comète à l'œil nu vers la fin du mois. Elle atteindra sa périhélie dans la seconde moitié de juin et sera visible dans la région septentrionale du ciel, dans la constellation de la Girafe.

La vue de la comète de 1807 a beaucoup frappé le grand public. La comète actuelle, présentant les mêmes éléments et se rapprochant bien plus de notre zone, constituera un magnifique phénomène. Toutefois, l'identité de ces deux astres est très-douteuse, les observations nombreuses faites en 1807 et les calculs du célèbre astronome Bessel ayant fourni la preuve que la comète de 1807 n'accomplit sa révolution autour du ciel que dans 4,700 ans environ. »

QUESTIONS AGRICOLES.

LA DÉPOPULATION DES CAMPAGNES.

Nous lisons dans la *Gazette agricole* :

Encore un peu, et au cours que suivent les choses, les campagnes seront désertes.

Depuis le commencement du siècle, le mouvement qui porte les populations rurales vers les villes s'est accru chaque année ; l'aspect des villages et des hameaux, voire des gros bourgs, est souvent misérable ; les villes s'agrandissent et s'embellissent.

Entrez à Paris, à Lyon, à Bordeaux, dans n'importe quel magasin, vous y verrez de beaux jeunes messieurs qui sont là occupés à vendre des jarretières aux dames, à débiter des rubans, et pendant ce temps-là les cultivateurs ne peuvent trouver ni garçons de ferme, ni laboureurs, ni bergers.

Plus le séjour des villes deviendra brillant et celui des campagnes misérable, moins on restera aux champs, plus on ira dans les villes.

La main-d'œuvre devenant hors de prix, en dehors des villes, c'est à qui abandonnera les champs. Le cultivateur un peu âgé se dit qu'il est trop vieux pour changer, et qu'il mourra là où il est né et là où il a vécu ; mais, si sa vie était à refaire, il irait s'établir à la ville. Ses fils, qui entendent ce propos, ne songent qu'à quitter le village pour s'en aller goûter des plaisirs à la ville.

C'est à l'Etat qu'il faut s'en prendre de ce mal.

Ecrasant les campagnes d'impôts et en déchargeant les villes, ne faisant pas de dépenses pour améliorer le sort des populations rurales, ne refusant rien aux populations urbaines, il attire les gens loin de la culture.

Le développement précipité de l'instruction est à cet égard également funeste.

Qu'un cultivateur sache lire, écrire, compter et ait quelque connaissance des choses qui lui sont nécessaires, cela est bon ; mais est-il utile qu'un enfant qui, quand il sera homme, devra passer sa vie au rude labeur des champs, soit forcé de

s'instruire d'une science qui ne lui servira pas ?

Rien n'est plus funeste que d'avoir des notions de tout et de ne rien savoir à fond.

A la manière dont l'enseignement est donné dans beaucoup d'écoles, avec l'encouragement des inspecteurs, on a de grands garçons de dix-huit ans dont la tête est brouillée par mille niaiseries et qui ne sont pas bons à mener une charrue ou à rentrer une récolte.

Tous ces sots que l'Etat, à grands frais, frotte de belle science, s'en vont à la ville. Si l'on se fût contenté de leur faire, à meilleur compte, apprendre ce qui leur était nécessaire et pas autre chose, ils resteraient au village, et la République ne s'en porterait pas plus mal. — JEAN SIMONEAU. »

Faits divers.

Les coutumes américaines.

En Europe, on ne fête que les noces d'argent, au bout de vingt-cinq ans de mariage, et les noces d'or, après cinquante ans. En Amérique, on a l'habitude de célébrer aussi des unions heureuses de plus courte durée :

Après un an de mariage, noces de sucre.

Après trois ans, noces de papier.

Après cinq ans, noces de bois.

Après dix ans, noces de fer.

Après quinze ans, noces d'étain.

Après vingt ans, noces de lait. Et ceux qui sont invités à ces différentes fêtes ne doivent apporter aux époux que des cadeaux de la même substance que celle des noces : cadeaux de bois pour noces de bois, d'étain pour noces d'étain, etc.

Un singulier système d'éclairage. — On sait que certaines substances possèdent la propriété de devenir et de rester lumineuses après avoir été impressionnées par une lumière quelconque, celle du jour, du gaz, la lumière électrique, etc.

Ces substances, telles que le phosphore de Canton, phosphore de Bologne, sont des sulfures de potasse, de soude, etc.

Dernièrement, l'on a entrepris en Angleterre des essais pour l'utilisation pratique de cette curieuse propriété. D'abord, on est parvenu à en diminuer beaucoup le prix de revient.

On a essayé en outre à s'en servir pour obtenir des plafonds lumineux. Les essais qui ont été faits dans différents endroits ont été très-satisfaisants.

L'effet obtenu est comparable à celui d'un clair de lune : même lorsqu'on vient du jour, on n'éprouve aucune difficulté à se diriger dans une salle ainsi éclairée, à y prendre des papiers ou des objets posés sur une table, et, au bout de quelques minutes, l'œil est assez préparé pour voir l'heure à une montre.

On construit des lanternes phosphorescentes très-originales. Elles se composent d'une caisse en étain dont l'extérieur reçoit une couche de la composition.

En versant de l'eau chaude à l'intérieur, la phosphorescence est beaucoup plus durable et beaucoup plus vive.

Avec les peintures phosphorescentes, on fait des numéros de maison, des enseignes, peut-être même arrivera-t-on un jour à en couvrir des maisons, de sorte que celles-ci deviendront lumineuses, et les reverbères n'auront pas alors leur raison d'être.

Un intéressant travail vient d'être imprimé à Madrid. Ce sont les fac-similes, d'après les originaux que possèdent les archives royales d'Espagne, des signatures de tous les rois et de toutes les reines d'Espagne, depuis Sancho IV, dit le Brave, roi de Castille et de Léon (1284-1295), jusqu'au souverain actuel, Alphonse XII. On remarque que presque tous les rois d'Espagne ont signé simplement *Yo, el Rey* (Moi, le Roi), et les reines *Yo, la Reyna* (Moi, la Reine) ; un petit nombre seulement ajoutaient leur nom, et encore d'une manière tout à fait illisible, entre autres Charles-Quint, dont l'écriture n'était qu'une série de pattes de mouches. Le seul roi d'Espagne qui se soit écarté de cette étiquette ancienne est le roi Amédée, le prédécesseur d'Alphonse XII, qui signait seulement Amédée.

Jocrisse vante les avantages de la gymnastique. — Rien de meilleur pour la santé ; ça double les forces et ça prolonge la vie. — Mais, dit quelqu'un, nos pères ne faisaient pas de gymnastique et pourtant... — C'est vrai, répondit Jocrisse, ils n'en faisaient pas : aussi ils sont morts !

CONSEILS ET RECETTES.

Les oiseaux et leur utilité. — On ne saurait rappeler trop souvent et surtout en cette saison les services rendus par les oiseaux. La plupart de ces malheureux volatiles sont si souvent calomniés que plaider leur cause est faire acte d'humanité.

Pour un centime de dégâts qu'ils peuvent commettre dans les saisons difficiles, ils rendront en d'autres temps pour un franc de services qu'eux seuls peuvent rendre. En effet, personne ne peut nier que les oiseaux ne soient de précieux auxiliaires de l'homme dans la destruction des insectes : le hibou détruit les insectes nocturnes et crépusculaires ; le corbeau est friand des larves de hanneton ; le pic nettoie les arbres cariés ; le coucou mange les chenilles velues ; l'étourneau, les mordelles et les sauterelles ; l'alouette, les vers, les grillons, les sauterelles, les œufs des fourmis, les larves des taupins ; le moineau mange les vers blancs, les hannetons, les pucerons ; il lui faut, pour nourrir sa couvée, environ 400 chenilles par jour ; le roitelet en détruit autant ; le rossignol détruit les chenilles et d'autres mauvais insectes, les œufs de fourmis ; la fauvette s'attaque aux mouches, aux pucerons ; le pinson aux aphydes (pucerons) ; la mésange apporte chaque jour à sa couvée des centaines de chenilles ; la Bergeronnette détruit les charançons, etc.

Bibliographie.

Sous le titre de :

Catéchisme Social et Politique

D'après les Principes du Bon Sens, du Droit naturel et de la Civilisation chrétienne.

un écrivain qui signe tout court : **Un Citoyen**, offre au lecteur une exposition sommaire de ce qu'il importe à tous de connaître touchant les questions politiques et sociales.

Avec les publicistes les plus éminents, il considère la société civile comme un corps moral, et l'examine dans ses éléments généraux, dans son organisme et dans son fonctionnement.

Est-il besoin de le faire remarquer ? Jamais cette connaissance claire et précise n'a été aussi nécessaire que dans ce temps de suffrage universel, de journalisme effréné et de dévergondage intellectuel et moral.

Le *Catéchisme social et politique* est composé de treize chapitres ainsi intitulés : — I. De la nature de la véritable société civile. — II. De l'origine des sociétés civiles. — III. De la constitution des sociétés civiles. — IV. Des différentes formes que revêt l'autorité civile. — V. Du pouvoir législatif. — VI. Du pouvoir exécutif. — VII. Du pouvoir judiciaire. — VIII. De la stabilité et des changements de la société civile. — IX. Des relations internationales. — X. De l'athéisme politique et des rapports de l'Eglise et de l'Etat. — XI. De la propriété. — XII. De la Famille. — XIII. De la Commune.

Et tout cela, comme l'implique le mot « catéchisme », par demandes et par réponses claires, courtes et merveilleusement substantielles. C'est le « catéchisme », le *vade-mecum* du bon citoyen. Il faut aussi le répandre par centaines, par milliers d'exemplaires.

Brochure in-32 de 96 pages. — Prix : 25 centimes.

Adresser les demandes à M. Victor PALME, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Médecine

I. *Maux de gorge, Extinction de voix, Inflammation de la bouche, Irritation causée par le tabac, Effets pernicieux du mercure.* — Faire usage des **PASTILLES DE DETHAN** (au sel de Berthollet). — La boîte : 2 fr. 50.

II. *Maladies de l'estomac et des intestins, Digestions pénibles, Manque d'appétit, Aigreurs, Renvois, Coliques, Vomissements de bile ou de salive, etc.* — Faire usage des **PASTILLES** et des **POUDRES DE PATERSON**, au s. az. de bismuth et magnésie. — Pastilles, 2 fr. 50 ; Poudres, 5 fr.

III. *Appauvrissement du sang, Anémie, Chlorose, Fièvres, Maladies nerveuses.* — Le **VIN DE BELLINI**, au quinquina et colombo, fortifiant, fébrifuge, anti-nerveux, est un aliment réparateur qui convient aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès ; il régularise la circulation du sang et ramène les forces vitales. — La bouteille : 4 fr.

IV. **DENTIFRICES AU SEL DE BERTHOLLET.**
Elizir dentifrice de Dethan : le flacon... 2 fr.
Poudre dentifrice de Dethan : la boîte... 2 fr.
Opiat dentifrice de Dethan : la boîte... 2 fr.

Dépôt chez M. DETHAN, Pharmacien, faubourg Saint-Denis, 90, à Paris, et principales Pharmacies de FRANCE et de l'ETRANGER.

Abonnement gratuit.

Toute personne abonnée à un journal quelconque recevra gratuitement, à titre d'essai, L'ÉCLAIREUR FINANCIER, pendant trois mois.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER (7^{me} année) est indispensable aux porteurs de titres; il paraît tous les samedis; publie les listes officielles de tous les tirages et donne des renseignements précis sur toutes les valeurs.

Il suffit d'envoyer la bande d'adresse du journal auquel on est abonné, au directeur de L'ÉCLAIREUR FINANCIER, 45, rue Vivienne, à Paris.

Plus d'ASTHME
SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le C^{te} CLERY à Marseille.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen.

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démaigeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants,

dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'influence de votre divine Revalescière. Léon PÉCYLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ce point qu'il ne me restait aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbounetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 33 fr.

12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE COLATAE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt: Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GODET, Besson; successeur de TEXIER; J. RUSSON, pharmacien et épicière. — De Paris: 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	7 h. 40 soir.	11 h. 55 matin.		
8 15 —		4 51 —			
11 25 —					
1 17 soir.					
4 55 —					
7 50 —					

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	11 h. 20 —		
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.	8 25 —		
12 15 soir.	3 50 —				
6 45 —	10 47 —				

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 JUN 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable.	86	70	»	Comptoir d'escompte	1090	»	»	C. gén. Transatlantique.	615	»	»
3 % amortissable.	88	20	»	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez.	1865	»	17 50
3 % amortissable nouveau.	86	35	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1745	»	10	Société autrichienne.	830	»	»
4 1/2 %	114	75	»	Obligations foncières 1877.	365	»	1	OBLIGATIONS.			
5 %	119	35	02	Obligations communales 1879.	456	»	1	Est	390	»	»
Obligations du Trésor.	520	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	455	50	»	Midi	401	»	»
Obligations du Trésor nouvelles.	540	»	»	Soc. de Crédit ind et comm.	760	»	»	Nord	404	75	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	238	»	»	Crédit mobilier	767	50	2 50	Orléans	405	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	510	»	»	Est	875	»	2 50	Ouest	397	»	»
— 1865, 4 %	525	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	1855	»	10	Paris-Lyon-Méditerranée.	399	75	»
— 1869, 3 %	407	»	»	Midi	1345	»	6	Paris (Grande-Ceinture).	390	»	»
— 1871, 3 %	401	»	»	Nord	2115	»	25	Paris-Bourbonnais	400	»	»
— 1875, 3 %	515	»	»	Orléans	1425	»	»	Canal de Suez.	570	»	»
— 1876, 4 %	518	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	1547	50	7 50				
Banque de France.	5825	»	45								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — — — — (S'arrête à Angers).	
8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — — — — soir.	
3 — 33 — — — — —	
7 — 15 — — — — — express.	
10 — 37 — — — — — omnibus.	
	(S'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — — — omnibus.	
9 — 40 — — — — — express.	
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 — — — — —	
10 — 28 — — — — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e PAUL TAURBAU, notaire à Doué.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Le dimanche 12 juin 1881, à midi.

En la salle de la Mairie de Louresse-Rochemenier,

LES IMMEUBLES

Ci-après, consistant en :

Bois, Landes et Bruyères,

Situés commune de Louresse-Rochemenier, au lieu dit les Landes-Communes.

1 ^{er} lot, contenant.	6 h. 75 a. » c.
2 ^e lot, contenant.	7 15 61
3 ^e lot, contenant.	7 19 66
4 ^e lot, contenant.	1 24 69
5 ^e et dernier lot, contenant.	4 68 »
Total des contenances.	27 02 96

Les lots pourront être réunis.

S'adresser, pour tous les renseignements, audit notaire, dépositaire du cahier des charges et du plan, et à la Mairie de Louresse. (353)

Etude de M^e NOEL, notaire à Chinon (Indre-et-Loire).

A CÉDER DE SUITE

UN Magasin d'Horlogerie, Bijouterie et Orfèvrerie,

Très-bien achalandé,

Situé à Chinon, place de l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M^e NOEL, notaire à Chinon. (407)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir,

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.

S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

MACHINES A COUDRE VÉRITABLES SINGER

Payables 3 fr. par semaine.

Dépôt à Saumur, chez M. FRENZEL, rue de la Visitation, 56. (99)

GRANDES TUILERIES

Mécaniques.

PERRUSSON

à Ecuisses (Saône-et-Loire).

SUCCURSALES : à Saint-Léger-sur-Bheune, Autun (Saône-et-Loire); Saincoins (Cher), et Fontaine (Charente).

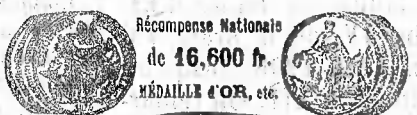
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 : médaille d'or, la plus haute récompense décernée aux fabricants de Tuiles de la Bourgogne.

Tuiles mécaniques de tous modèles; briques pleines et creuses; carreaux; tuyaux pour cheminées et pour conduites d'eau; poterie artistique et de bâtiment.

Nouvelles tuiles spéciales, systèmes Perrusson, brevetés s. g. d. g.; tuiles à tenon et tuiles à panneton, à tennaille, destinées à rendre les toitures parfaitement solitaires tout en supprimant l'attache aux lattes.

Carreaux mosaïques en grès vitrifié et carreaux céramiques perfectionnés. Carrelages en tous genres, depuis 1 fr. 60 jusqu'à 20 fr. le mètre.

Représentant : M. J.-B. MARÉCHAL, rue Gueule-du-Loup, 2, à Saumur (Maine-et-Loire). (398)



QUINA-LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

(Extrait des 3 Quinquinas)

Apéritif, Fortifiant, Fébrifuge.

recommandés contre

les AFFECTIONS D'ESTOMAC.

ANÉMIE, MANQUE DE FORGES,

SUITES DE COUCHE, LANGUEUR, FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.

PARIS, 21 & 18, rue DROUX & LES PHARMACIENS.

OFFICE D'HUISSIER

A CÉDER DE SUITE.

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A VENDRE

UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME pour apprendre la pharmacie. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN COCHER valet de chambre. S'adresser au bureau du journal.

Le Journal des Tirages Financiers

(11^e Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-Complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Études approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS A L'CHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

FER ENCAUSSE
Solution titrée de
FER BICARBONATE

Guérit: Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Épuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc. Il ne se consomme jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.

PRIX DU FLACON UNIQUE: 3 FR. 50.
VENTE dans toutes les Bonnes Pharmacies.
VENTE EN GROS ET DÉPÔT GÉNÉRAL: Contellier Père & Co, 45, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS
Saumur: ERNOUL.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.